

PRÉFET DE LOIR-ET-CHER

Commune de SELLES-SAINT-DENIS

Fiche communale d'informations sur les risques naturels, miniers 1 et technologiques pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du Code de l'environnement

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

du 8 février 2006

date 02/10/2015

mis à jour le 26 février 2016

aléa Inondation

oui X

	_					
Les documents de référenc						
Le dossier du plan de prévention des risques inondation de la Sauldre			Consultable sur Internet ² X			
				Consulto	able sur	Internet
Le règlement de ce PPR intè	egre des pr	rescriptions de travaux (hor s	s bâtiment)	oui³	X	non
Situation de la commune au	regard d'u	un plan de prévention de ris	ques technolo	ogiques [PPR	t]	
La commune est située dar	ns le périmé	ètre d'un PPR t		oui	X	non
MBDA FRANCE-Approuvé	date	27/12/2011	effet	Thermique, s projection	urpres	sion et
MAXAM-Approuvé	date	18/07/2013	effet	Surpression		
Les documents de référenc						
Le dossier de plan de prévention des risques technologiques de MBDA FRANCE				Consultable sur Internet X		
Le dossier de plan de prévention des risques technologiques de MAXAM				Consulta	able sur	Internet X
Lo logionnom do com Rinne						
Le règlement de ce PPR intè Situation de la commune au en application de l'article R 563-4 d	regard du	zonage réglementaire pou environnement.	r la prise en co	ompte de la	x sismi	non cité Très faible
Situation de la commune au	regard du lu code de l'é	zonage réglementaire pou environnement. Forte Ma e sismicité zone 5	yenne Modé ne 4 zone	ompte de la rée Faible 3 zone 2	sismic	cité Très faible one 1 * X
Situation de la commune au en application de l'article R 563-4 d La commune est située dans l Le document de référence m	regard du lu code de l'é une zone de nentionné à	zonage réglementaire pou environnement. Forte Ma	yenne Modé ne 4 zone digation réglement 'environnement	pompte de la rée Faible zone 2 ntaire pour le nire test :	zismid Zoveau 1	cité Très faible one 1 * X
Situation de la commune au en application de l'article R 563-4 d La commune est située dans l Le document de référence m	regard du lu code de l'é une zone de nentionné à	zonage réglementaire pou environnement. Forte Ma e sismicité zone 5 zo * Il n'existe aucune ob l'article R125-24 du Code de l	yenne Modé ne 4 zone digation réglement 'environnement	pompte de la rée Faible zone 2 ntaire pour le nire test :	zismid Zoveau 1	Très faible one 1 * X de sismicité
Situation de la commune au en application de l'article R 563-4 d La commune est située dans l Le document de référence m Article D 563-8-1 sur la répartition	regard du lu code de l'é une zone de nentionné à des commur	zonage réglementaire pour environnement. Forte Macrone 5 zo * Il n'existe aucune ob l'article R125-24 du Code de l'article es cinq zones de sismici Pièces jointes	yenne Modé ne 4 zone ligation réglemer 'environnement té	rée Faible 3 zone 2 ntaire pour le nir t est : consultable	zismid Zoveau 1	Très faible one 1 * X de sismicité
Situation de la commune au en application de l'article R 563-4 d La commune est située dans l Le document de référence m Article D 563-8-1 sur la répartition Cartographie extraits de documents ou de dossie -copie du zonage réglementai	regard du lu code de l'é une zone de nentionné à des commun ers permettan	zonage réglementaire pour environnement. Forte Macres sismicité zone 5 zo * Il n'existe aucune obligation des immeubles au de la Sauldre en date du 02/10	yenne Modé ne 4 zone digation réglement d'environnement té	rée Faible 3 zone 2 ntaire pour le nivit est : consultable es encourus	Zoveau 1	Très faible one 1 * X de sismicité
Situation de la commune au en application de l'article R 563-4 de La commune est située dans le Le document de référence me Article D 563-8-1 sur la répartition Cartographie extraits de documents ou de dossie -copie du zonage réglementaire -copie du zonage réglementaire en application de la copie du zonage réglementaire copie du zonage réglementaire de la copie du zonage réglementaire de la copie du zonage réglementaire de la commune de la commune au commune	regard du lu code de l'é une zone de nentionné à des commurers permettantire du PPRI dire du PPRI de lire du PPRI de la	zonage réglementaire pour environnement. Forte Macros S zo * Il n'existe aucune ob l'article R125-24 du Code de l'anes entre les cinq zones de sismici Pièces jointes It la localisation des immeubles au de la Sauldre en date du 02/10 de MBDA FRANCE – 1 planches	yenne Modé ne 4 zone digation réglement d'environnement té	rée Faible 3 zone 2 ntaire pour le nivit est : consultable es encourus	Zoveau 1	Très faible one 1 * X de sismicité
Situation de la commune au en application de l'article R 563-4 d La commune est située dans l Le document de référence m Article D 563-8-1 sur la répartition Cartographie extraits de documents ou de dossie -copie du zonage réglementai	regard du lu code de l'é une zone de nentionné à des commurers permettantire du PPRI dire du PPRI de lire du PPRI de la	zonage réglementaire pour environnement. Forte Macros S zo * Il n'existe aucune ob l'article R125-24 du Code de l'anes entre les cinq zones de sismici Pièces jointes It la localisation des immeubles au de la Sauldre en date du 02/10 de MBDA FRANCE – 1 planches	yenne Modé ne 4 zone digation réglement d'environnement té	rée Faible 3 zone 2 ntaire pour le nivit est : consultable es encourus	Zoveau 1	Très faible one 1 * X de sismicité
Situation de la commune au en application de l'article R 563-4 de La commune est située dans le Le document de référence ma Article D 563-8-1 sur la répartition Cartographie extraits de documents ou de dossie -copie du zonage réglementaire -copie du zonage réglementaire.	regard du lu code de l'é une zone de nentionné à des commun ers permettan ire du PPRI d	zonage réglementaire pour environnement. Forte Macro s' zone 5 zone 5 zone 1 l'article R125-24 du Code de l'es entre les cinq zones de sismici Pièces jointes It la localisation des immeubles au de la Sauldre en date du 02/10 de MBDA FRANCE – 1 planches de MAXAM – 1 planches A3 ssance de l'état de catastrojunale	yenne Modé ne 4 zone digation réglement d'environnement té pregard des risque 0/2015 – 5 pland A3	pompte de la rée Faible 3 zone 2 ntaire pour le nivit est : consultable es encourus ches A3 (n°8,9)	zeveau 1 e sur International s	Très faible one 1 * X de sismicité ternet * X
Situation de la commune au en application de l'article R 563-4 de La commune est située dans le Le document de référence ma Article D 563-8-1 sur la répartition Cartographie extraits de documents ou de dossie -copie du zonage réglementaire -copie	regard du lu code de l'é une zone de nentionné à des commun ers permettan ire du PPRI d	zonage réglementaire pour environnement. Forte Macro sismicité zone 5 zone 1 l'article R125-24 du Code de l'enes entre les cinq zones de sismici Pièces jointes It la localisation des immeubles au de la Sauldre en date du 02/10 de MBDA FRANCE – 1 planches de MAXAM – 1 planches A3 ssance de l'état de catastrojunale le site portail www.prim.net dans la	yenne Modé ne 4 zone digation réglement d'environnement té pregard des risque 0/2015 – 5 pland A3	pompte de la rée Faible 3 zone 2 ntaire pour le nivit est : consultable es encourus ches A3 (n°8,9) pu technologo pommune face a	ze sur Int	Très faible one 1 * X de sismicité ternet * X
Situation de la commune au en application de l'article R 563-4 de La commune est située dans le Le document de référence ma Article D 563-8-1 sur la répartition Cartographie extraits de documents ou de dossie -copie du zonage réglementai -copie du	regard du lu code de l'é une zone de nentionné à des commun ers permettan ire du PPRt c ire du PPRt c ire du PPRt c ire du PPRt c	zonage réglementaire pour environnement. Forte Macro sismicité zone 5 zone 1 l'article R125-24 du Code de l'enes entre les cinq zones de sismici Pièces jointes It la localisation des immeubles au de la Sauldre en date du 02/10 de MBDA FRANCE – 1 planches de MAXAM – 1 planches A3 ssance de l'état de catastrojunale le site portail www.prim.net dans la	yenne Modéne 4 zone de ligation réglement de l'environnement de l'envi	pompte de la rée Faible 3 zone 2 ntaire pour le nivit est : consultable es encourus ches A3 (n°8,9 pou technologo pommune face a ques nom	ze sur Inf	Très faible one 1 * X de sismicité ternet * X

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

Sauldre-approuvé

n° 2006-39-116

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

¹⁻le département de Loir-et-Cher n'est pas exposé aux risques miniers.

²⁻sont consultables sur Internet à l'adresse http://www. loir-et-cher. gouv. fr : le règlement, la note de présentation et la cartographie du plan de zonage réglementaire.

³⁻les prescriptions portent principalement sur l'ancrage de citerne, le marquage des piscines et l'entretien courant des espaces boisés.